

Séance du conseil communal du 19 mai 2021

Convocation et annonce du 12 mai 2021

Présents : ZOVILÉ-BRAQUET Marion (CSV), bourgmestre, SCHILTZ Fernand (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (CSV), échevin, EIFES Eric (DP), ZHU Dali (DP), SCHMITZ Jean-Pierre (CSV), DI GENOVA Jean-Pierre (CSV), LAKAFF Laurent (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng), WOLTER Laurence (Déi Gréng), WEYMERSKIRCH Patrick (LSAP), conseillers communaux, TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., REIFFERS Cindy, rédactrice du rapport.

1. Définition du lieu de la réunion du conseil communal

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de définir le Centre culturel d'Oetrange comme lieu de cette séance du conseil communal.

2. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2021/2022

Lena Wangen, présidente f. f. de la commission scolaire, présente l'organisation provisoire pour l'année scolaire 2021/2022. Le recensement fait état de 305 enfants. Le conseil communal approuve l'organisation scolaire provisoire à l'unanimité.

3. Approbation du PDS 2021/2024

Lena Wangen, présidente f. f. de la commission scolaire, présente le plan de développement scolaire (PDS) pour les années 2021 à 2024. L'accent est mis ici sur la bonne collaboration entre l'école et la crèche.

Le conseil communal approuve le PDS à l'unanimité.

4. Personnel communal

Huis clos.

5. Approbation d'un deuxième avenant à la convention de coopération régionale « Regional Museksschoul Syrdall » du 1^{er} juillet 2015

Le deuxième avenant à la convention de coopération régionale « Regional Museksschoul Syrdall » du 1^{er} juillet 2015 qui prévoit l'accès des communes de Bous, Remich, Frisange, Waldbredimus et Stadtbredimus à l'école de musique régionale est présenté au conseil communal qui l'approuve à l'unanimité.

6. Règlement-taxé concernant les frais d'inscription aux cours de musique

Ce règlement-taxé prévoit l'harmonisation des taxes pour les neuf communes membres de la « Regional Museksschoul Syrdall » et est approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

7. Organisation scolaire provisoire 2020/2021 de l'école de musique

Les tarifs horaires de l'école de musique « Regional Museksschoul Syrdall » ont pu être diminués. Le conseil communal approuve à l'unanimité l'organisation scolaire provisoire de l'école de musique pour la saison 2020/2021.

L'inscription en ligne a pu être proposée l'an dernier et des cours en ligne ont pu être dispensés avec succès.

8. Règlement-taxé sur l'urbanisme et les constructions – adaptation

Le conseil communal approuve l'adaptation du règlement-taxi sur l'urbanisme et les constructions avec 7 voix pour et 4 abstentions (Eric Eifes, Dali Zhu, Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter). Il s'agit de la fixation de la cotisation de participation destinée au financement des équipements collectifs.

9. Approbation de plusieurs divisions de terrain à Contern et Moutfort

Deux divisions de terrain, une à Contern et une à Moutfort, ont été approuvées à l'unanimité par le conseil communal.

10. Approbation d'une convention avec Valorlux

Le conseil communal approuve la convention avec Valorlux à l'unanimité. Par conséquent, des matières recyclables supplémentaires peuvent désormais être jetées dans le sac bleu. Il s'agit notamment des emballages plastiques, des boîtes de conserve en métal et des cartons de boisson.

11. État des restants 2020

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'état des restants de 2020.

12. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019 de la commune de Contern

Le conseil communal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2019 à 7 voix pour et 4 voix contre (Eric Eifes, Dali Zhu, Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter).

13. Crédit supplémentaire pour l'installation d'une toilette publique à Contern

Un crédit supplémentaire d'un montant de 20 000 € est approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

14. Subsidés aux associations

Des subsidés aux associations d'un montant de 60 245,50 € sont approuvés à l'unanimité par le conseil communal.

15. Appellation d'une place publique à Oetrange

Le conseil communal décide à l'unanimité de baptiser le parc d'Oetrange « Parc Prince Charles de Luxembourg ». Un cerisier avait été planté à cet endroit à l'occasion de la naissance du Prince Charles.

16. Approbation de recettes

Des recettes à hauteur de 1 583 966,90 € sont approuvées unanimement par le conseil communal.

16a. Point supplémentaire : demande du parti « Déi Gréng » concernant la pénurie de logements et les aides potentielles

Le parti « Déi Gréng » présente une motion au collège échevinal au nom du conseil communal. Jean-Jacques Arrensdorff, conseiller communal et membre du parti « Déi Gréng », la soumet. Il demande l'identification des résidences secondaires, des logements inoccupés et des endroits immédiatement constructibles et l'établissement d'un rapport des résultats pour le conseil communal. Il demande également la fixation de taxes pour les logements inoccupés et souhaiterait que le collège échevinal présente au conseil communal ses réflexions sur l'augmentation de la taxe foncière sur les terrains à bâtir et l'élaboration des dispositions correspondantes.

Madame la bourgmestre explique que le collège échevinal fait preuve d'un grand engagement dans ce domaine et qu'il est sur le point d'analyser et, le cas échéant, d'exploiter ses possibilités de construction à trois endroits différents de la commune. Il ne faut toutefois pas oublier qu'il y a aussi des obstacles à la construction de logements car des bâtiments sont par exemple classés par le Service des Sites et Monuments. Par ailleurs, il convient de mentionner que huit communes ont introduit des taxes sur les logements vacants mais que seules deux d'entre elles en encaissent réellement.

Les facteurs à prendre en compte sont donc nombreux. On peut citer l'exemple d'une personne âgée qui réside en maison de retraite et dont le logement n'est donc pas occupé. Madame la bourgmestre demande si un tel logement doit être considéré comme inoccupé.

Jean-Jacques Arrensdorff souligne que cette taxe n'a aucune influence sur la propriété.

Patrick Weymerskirch informe qu'une solution nationale traîne en longueur et qu'un impôt foncier est presque ridicule. Beaucoup de gouvernements ont échoué en matière de politique du logement.

Il est décidé que le collège échevinal informera le conseil communal sur les secondes résidences, les logements inoccupés et les lieux constructibles. Des séances de travail du conseil communal doivent être organisées au plus vite pour discuter de l'introduction de taxes sur les logements inoccupés et de l'augmentation du seuil de la taxe foncière (B6).

16b. Point supplémentaire : demande du parti « Déi Gréng » concernant la réorganisation des transports publics

Le parti « Déi Gréng » présente une seconde motion au collège échevinal au nom du conseil communal. Jean-Jacques Arrensdorff, conseiller communal et membre du parti « Déi Gréng », présente également cette motion. Il informe que la ligne de bus 165 a été pratiquement supprimée, ce qui entraîne de lourdes conséquences pour la commune de Contern. Par ailleurs, il y a parfois eu de longues files d'attente à l'arrêt « Syrbréck » de Moutfort. Tout ceci a eu pour conséquence que les citoyens ont massivement utilisé leur propre véhicule et que les transports publics n'étaient pas remplis, comme le souhaitaient l'État et les communes. De nombreux citoyens ont trouvé des solutions alternatives mais ceux de Medingen sont tout particulièrement mal lotis.

« Déi Gréng » demande que le collège échevinal envoie une lettre au ministère de la Mobilité, et ce avec le soutien de tout le conseil communal. Il se demande comment les écoliers de Medingen qui fréquentent une école en dehors de leur commune pourront s'y rendre et propose que le Conti Bus, le service de bus à la demande de la commune de Contern, puisse suppléer le transport public déficitaire.

De plus, une solution doit être recherchée avec les habitants de Medingen.

Madame la bourgmestre souligne que le collège échevinal est parfaitement conscient de la dégradation du service de transport public au sein de la commune et a donc été très actif. Ce collège échevinal qui a officiellement prêté serment le 15 novembre 2017 a envoyé un premier courrier au ministère du Transport dès le 23 novembre de cette même année pour signaler l'organisation insatisfaisante du RGTR.

Le Conti Bus ne peut être une solution car il est payé par les citoyens de la commune de Contern et doit fonctionner comme un bus à la demande et non en compensation d'un transport public défaillant.

Fernand Schiltz, échevin de la mobilité, se réjouit de la motion de « Déi Gréng » et souligne que le collège échevinal accorde de l'importance à une bonne collaboration. Malheureusement, la coopération avec le service RGTR réussit moins bien. Il attire l'attention sur le fait que le collège échevinal a été informé par la presse que la gare autoroutière de Moutfort ne sera pas construite. Le collège échevinal avait déjà déplacé le terrain multisport en raison de ce projet. Le « Verkéiersverbond » qui était un bel atout a été supprimé. Les courriers adressés à Messieurs Serge Prado et Alex Kies sont restés sans réponse. Il n'y a même pas eu de confirmation de réception. Depuis 2017, le collège échevinal s'efforce de trouver des solutions dans ce domaine par le biais de courriers et de réunions avec les responsables concernés. Il souligne également que le Conti Bus ne constitue pas une alternative au transport scolaire.

Jean-Jacques Arrensdorff reconnaît le travail du collège échevinal mais demande que ce sujet soit soumis au conseil communal pour donner plus de poids aux arguments.

Tom Jungblut, échevin, informe que la manière dont on est reçu par le ministre du Transport, Monsieur François Bausch, ne laisse pas de place à beaucoup d'optimisme.

Il est convenu que le mécontentement des citoyens de Contern sera à nouveau communiqué au ministère du Transport. Les citoyens sont par conséquent invités à soumettre des propositions d'amélioration au conseil communal.

Madame la bourgmestre signale également qu'elle est déjà en contact avec les citoyens concernés qui sont contraints de reprendre leur voiture pour arriver à l'heure au travail. Il va sans dire que le collège échevinal continuera d'écouter les commentaires de tous les citoyens de la commune de Contern pour trouver des solutions possibles, en particulier pour la ligne Moutfort-Medingen.

17. Informations concernant les subsides relatifs à l'extension du cycle 1 et à la transformation et extension de la mairie

Tom Jungblut, échevin des finances, déclare que la commune de Contern a reçu 1 008 504 € de subsides de l'État pour l'extension du cycle 1 sur le campus scolaire « Um Ewent » en 2014 et 159 528 € pour l'extension de la mairie de Contern en 2016. Ces subsides ont été inscrits dans la comptabilité de l'administration communale sous le collège échevinal de l'époque, avec l'échevin des finances Jean-Jacques Arrensdorff.

Il a été découvert qu'en raison de diverses circonstances, le montant des subsides reçus pour l'extension du cycle 1 n'a pas été déduit du montant des subsides restant à recevoir et que, les années suivantes, le montant total des subsides censés rester à recevoir n'a jamais été actualisé dans le budget communal.

Il a en outre été prouvé que les 159 528 € planifiés pour l'extension de la mairie ont été comptabilisés sous l'article budgétaire de l'extension du cycle 1 du campus scolaire.

Tom Jungblut, échevin, remercie le Service financier de la commune de Contern et le secrétaire f. f. pour leur travail de recherche.

Jean-Jacques Arrensdorff, conseiller communal, ne peut répondre à ces reproches et déclare qu'il n'a rien fait intentionnellement.

18. Informations et questions des conseillers communaux

Madame la bourgmestre informe que le parti « Déi Gréng » a soumis une demande écrite au collège échevinal pour rajouter un point à l'ordre du jour du conseil communal. Ce point supplémentaire vise à répondre aux questions relatives au nouveau concept de communication.

Madame la bourgmestre informe que le nouveau concept de communication a respecté les exigences budgétaires et souligne que le collège échevinal ne communique en principe que lorsque les thèmes ont fait l'objet de débats.

Madame la bourgmestre informe aussi que la commune de Contern propose à ses citoyens des tests corona rapides gratuits avec certificat du ministère de la Santé. Le CGDIS (Corps grand-ducal d'incendie et de secours) a récupéré les tests pour la commune auprès du centre de distribution. Une salle d'attente a été aménagée à la mairie et les isoloirs servent momentanément de cabines de test. Le personnel concerné s'est porté volontaire spontanément pour ce service aux citoyens. Tout citoyen intéressé doit prendre rendez-vous pour un test réalisé le vendredi de 16 h 30 à 19 h 00. Pour l'instant, la commune ne sait pas encore si elle pourra se réapprovisionner en tests.

Marion Braquet-Zovilé signale que chaque commune du pays a la possibilité de communiquer au ministère de l'Intérieur sa position en matière de PNOS (Plan national d'organisation de secours) avant le 1^{er} juin 2021. À cet effet, le collège échevinal a déjà organisé une réunion avec Monsieur Bram Krieps (chef du Centre d'incendie et de secours Moutfort) et le Syvicol (Syndicat des villes et communes luxembourgeoises) a déjà pris position sur cette question. Madame la bourgmestre informe qu'une séance du conseil communal est convoquée pour débattre de ce point le 31 mai 2021 à 17 h 00.

Fernand Schiltz, échevin du climat, évoque les activités réalisées en 2020 par l'Alliance pour le Climat. Il s'agit notamment du projet pilote Cargo Bikes pour les communes et les entreprises, du « Tour du Duerf » et du « Pacte Climat 2.0 » qui constitue la poursuite du Pacte Climat initial.

La mobilité douce a été mise à l'honneur lors de la Semaine européenne de mobilité, du « Vëlosdag » et du Vëlosummer. Fernand Schiltz souhaiterait aussi lancer un appel à participation pour l'initiative « Mam Vëlo op d'Schaff / an d'Schoul ».

En collaboration avec Enovos, l'équipe en charge du climat offre actuellement à chaque citoyen de la commune de Contern dix ampoules LED gratuites. Celles-ci sont disponibles sur présentation d'un bon à la commune.

Sur les 150 consultations effectuées par « Myenergy », 32 l'ont été dans la commune de Contern.

Fernand Schiltz fait également la publicité du film « Eng Äerd » qui relate la protection environnementale telle qu'elle est mise en œuvre au Luxembourg.

Le SIAS (Syndicat intercommunal pour l'assainissement du bassin hydrographique de la Syre) rembourse un montant de 51 000 € à la commune de Contern car plusieurs activités n'ont pas pu être organisées en raison de la crise sanitaire.

Plusieurs nouveaux nids d'hirondelles de fenêtre et 100 nichoirs ont été installés par le SIAS et la LNVL (Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga) sur tout le territoire de la commune.

Un courrier a été envoyé aux entreprises implantées dans la zone industrielle de Contern pour les inviter à végétaliser davantage leur site.